



BELVEDERE

Beaune, 1 Août 2011

**Avis du Conseil d'Administration en vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3
Septembre 2011**

La société informe ses Actionnaires qu'une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le 3 Septembre 2011, à 9 Heures, à Beaucaire (Gard) 7 Quai de la Paix.

Le Tribunal de Commerce de Nîmes a décidé le 1^{er} Juillet 2011 d'étendre la procédure de sauvegarde de MONCIGALE SAS à la société BELVEDERE SA à compter du 1^{er} Juillet 2011.

Prenant en compte cette décision, le Conseil d'Administration propose à ses actionnaires de transférer le Siège Social de la société dans les locaux de MONCIGALE SAS.